



Discours Cérémonie des Vœux 2023

Didier Reveau,
Président de la Communauté de communes

Je vous remercie de votre présence nombreuse. Elle marque l'intérêt suscité par notre Collectivité.

Je salue, en particulier, tous les élus ainsi que les agents présents.

Je tiens à souligner la qualité de vos engagements chaque fois que vous avez été sollicités et les occasions n'ont pas manqué !

Pour ces vœux, je mesure la gravité de l'actualité et combien elle est marquée d'évènements préoccupants.

Les effets successifs voire cumulatifs de la crise sanitaire et du conflit en Ukraine sont bien présents ce qui assombrie le climat d'inquiétudes.

Inquiétude des habitants pour leur santé et celle de leurs proches quand l'offre de soin de proximité est si fragile malgré les efforts des professionnels de santé et l'engagements des Collectivités.

Plusieurs d'entre-elles sur ce territoire ont pris des initiatives individuelles pour favoriser le maintien voire l'accueil de médecins.

Face au profond désarroi de tant d'habitants sans médecin traitant, nous ne pouvons plus différer une réflexion collective à ce sujet.

En 2023, un état des lieux pourrait être fait sur les **principaux enjeux dans les domaines de l'offre de soin** et sur les **moyens de les atteindre**.

Inquiétude des forces vives et de leurs salariés pour leurs activités.

Je pense à tous ceux qui ont déjà subi les confinements ; les mêmes et d'autres sont, désormais, confrontés au prix de l'énergie et à une forte inflation.

Cela justifie notre politique constante d'accompagnement des entreprises existantes et d'accueil de nouvelles activités.

Inquiétudes de nos concitoyens pour leur quotidien ; c'est pourquoi le Conseil communautaire s'engage dans bien des domaines.

A) Actions de proximité

Evidemment avec la prise de **compétence France Services** dont les objectifs partagés avec l'Etat sont de proposer au moins **9 services publics et privés** au plus près des habitants.

Je salue le travail des élus et notamment d'Alain Cruchet. Cela a permis de créer une « France Services » innovante répartie sur 4 sites ; par la suite des permanences dans les communes seront possibles.

En un mois et demi d'ouverture, **111 personnes** ont été accueillies, elles ont formulé **128 demandes** concernant notamment carte grise et pré-demande de carte d'identité, dossiers C.A.F et retraite et depuis la fin décembre chèque énergie.

En 2023, les **sites** de Montmirail, Tuffé Val de La Chéronne, La Chapelle du Bois et Le Luart seront tous **opérationnels**.

Dans le même esprit, **mise en place**, en coopération avec l'Etat et le Conseil départemental, du **Conseiller numérique** avec l'organisation et le suivi de permanences et d'ateliers dans les communes.

En 2022, il a réalisé **231 entretiens individualisés** et animé **24 ateliers**.

Maintenant comment ne pas citer l'important travail réalisé par les élus et en particulier Patricia Edet pour la **signature, en 2023**, avec la **C.A.F.** d'une **Convention Territoriale Globale** sur l'enfance et la jeunesse ?

Qui peut nier l'utilité de proposer aux familles des services de qualité pour leurs enfants ?

Qui peut contester, objectivement, l'expertise et le soutien financier de la C.A.F. ?

En 2022, les 2 **Relais Petite Enfance** et les **ateliers dans les communes** ont repris leurs activités. Cela s'est traduit par **100 assistantes maternelles** accueillies, **301 familles bénéficiaires** et **268 enfants** ayant participé à l'un des **208 ateliers d'éveil**.

En 2023, le R.P.E. de La Ferté sera transféré, après travaux, dans une partie du bâtiment acquis en face de La Laverie.

B) Logement

L'**OPAH** 2017/2021 a rencontré un réel succès avec **289 foyers bénéficiaires**, **5,3M€ de travaux**, effectués à 88% par des entreprises locales, et la mobilisation de 2,8M€ de subventions dont **685K€ de la CCHS**.

En 2023, Dominique Edon suivra une **2^{ème} OPAH** dans le cadre d'un « **Guichet Habitat** » proposant à la fois les aides OPAH et celles de la **Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique**.

Enfin, la CCHS assure la gestion de la **procédure « habitat indigne »** en lien avec les communes.

C) Aménagement du territoire

En 2022, pour adapter notre PLUi à certaines évolutions nous avons approuvé une modification dite simplifiée et engagé une modification de droit commun qui est en cours.

Nous avons, aussi, travaillé à une **déclaration de projet** sur Montmirail.

Quant à l'**instruction du droit des sols**, 3 nouvelles communes extérieures ont adhéré à ce service qui a connu une activité soutenue ; soit tous documents d'urbanisme confondus **1.588 dossiers dont 293 PC**.

En outre, la procédure de **dématérialisation des actes** a été mise en œuvre.

S'agissant du **Schéma de COhérence Territoriale** réalisé avec la CC de l'Anille et de la Braye plusieurs étapes restent à réaliser **en 2023**.

Thierry Renvoizé a accepté, en plus de ses responsabilités au sein de notre CC, la Présidence de la Commission SCOT du Perche Sarthois et je l'en remercie.

En 2023, le **Règlement de Publicité Intercommunale** et l'**Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de LFB** seront adoptés.

D) Développement économique

L'après crise sanitaire a été active avec en 2022 un nombre de contacts enregistrés et de dossiers traités élevé.

Celui de **GLP** suit son cours en parallèle de nos démarches administratives.

Cette implantation aura des incidences favorables sur l'emploi, la fiscalité ou bien encore pour des activités locales.

2022 a enregistré la **vente** de :

- **deux parcelles** sur les ZA du Puits, à La Chapelle du Bois, et de Val Activ, à Sceaux sur Huisne,
- **trois bâtiments** deux à Tuffé Val de la Chéronne pour le développement de l'entreprise GASNIER et celui de la sté CGMP et un aux Ajeux pour l'implantation de la sté SODEXPAN.

La **location** d'un bâtiment à La Ferté-Bernard se prolongera, **en 2023**, par un **bail commercial avec le Groupe Chastagner**.

En 2023, le dernier bâtiment communautaire disponible à Tuffé Val de la Chéronne et trois parcelles à Lamnay, aux Ajeux et au Coutier devraient être, rapidement, vendus.

Quant aux créations et transmissions d'entreprises suivi par Didier Torché en partenariat avec **Initiative Sarthe** ; **3 entreprises** ont été financées avec à la clef **9 emplois** créés ou maintenus, **4 entrepreneurs ont bénéficié d'un accompagnement** et **5 projets** sont en cours de montage.

Cela représente **335.710€ de financement** dont **40.000€ de prêt d'honneur**.

15 entreprises sont suivies en post-crédation avec un **taux de pérennité de 100%** à 3 ans.

L'économie porte ses fruits quand on agit dans la durée et quoi qu'en pense certains jamais rien, dans ce domaine, n'est acquis.

L'Huisne Sarthoise n'est pas un îlot de prospérité au milieu de nulle part.

Elle ne doit pas se contenter de ses résultats passés au risque de se priver de recettes supplémentaires nécessaires aux financements d'équipements et à la mise en place de services aux habitants.

E) Agriculture et ruralité

Notre Collectivité est l'un des territoires pilotes retenu par la Région pour une opération de soutien à l'installation/transmission menée en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

Jean Dumur s'y est fortement investi ce qui nous a permis de définir et lancer le programme d'actions spécifiques à notre territoire, de repérer les cédants et d'organiser un forum « transmission » actions auxquelles Régis Bourgneuf a été associé.

L'agriculture avec toutes ses composantes contribue au dynamisme de l'H.S. et à la vitalité de son territoire mais aussi à la sécurité alimentaire des consommateurs.

F) Tourisme et culture

a) Tourisme

En 2022, Michèle Legesne a mené une large consultation sur les conditions d'exercice de la compétence « promotion du tourisme ».

A son terme, il a été décidé de déléguer cette compétence à l'Office du tourisme entre Perche et Maine.

2023 sera la 1^{ère} année d'exécution de la **feuille de route** élaborée par notre Collectivité pour **promouvoir les activités touristiques**.

b) Culture

Raymond Belencontre peut confirmer combien 2022 a été riche du **festival de La Chéronne** soutenu par notre Collectivité, de l'accompagnement de l'**artiste en résidence à la maison du potier** à Prévelles et de **4 expositions organisées à La Laverie**.

L'action de **médiation** de La Laverie en direction des scolaires a concerné **près de 2400 élèves des écoles, collèges et lycées du territoire**.

Enfin, la CCHS est labellisée « **Micro-folie** » ce qui, **en 2023**, complétera son offre culturelle en lien avec le **musée de La Villette**.

G) Sport

Evidemment le Centre aquatique et toutes les démarches relatives aux marchés et à la sélection des entreprises puis au lancement des travaux de démolition et de VRD.

Ce dossier remonte à **2014** et **une étude** sur la **prise de compétence « piscine »** avec un programme alors d'une toute autre envergure.

A ce jour, la construction du Centre est engagée et sa livraison prévue à l'automne 2024.

Le montant total H.T. est d'un peu plus de 16M€ dont **13,4M€ de travaux** et celui des **subventions** s'élève à **près de 4M€**.

En 2023, le mode de gestion entre délégation de service public ou régie publique devra être arrêté.

A ce sujet, Patricia Edet, Jannick Niel et Eric Papillon avec Géraldine Pémartin ont fait un travail approfondi présenté en « commissions mixtes sport et finances » et au Bureau.

Le Conseil communautaire aura à se prononcera ce **30 janvier**.

H) Environnement

En 2023, un travail exigeant sur le futur transfert des compétences eau et assainissement sera engagé par Michel Odeau.

Quant à Eric Descombes il suivra plusieurs projets en lien avec les énergies renouvelables dont certains pour nos équipements.

Tels sont les principales actions menées en 2022 et cette liste n'est pas exhaustive, j'aurais pu évoquer :

- le Centre de secours de Montmirail-Grééz et l'extension de celui de Tuffé Val de La Chéronne,
- le **Contrat de Relance et de Transition Ecologique** qui sera actualisé tous les ans,
- plusieurs actions notamment de formation en lien avec le programme « Territoire d'industrie ».

La CCHS a, bien entendu, maintenu **ses interventions pour les communes** et notamment ses subventions d'investissement, soit **486.308€**.

Elle a, également, renouvelé ses participations financières, comme :

- a. pour les ordures ménagères 2.615K€ dont **368K€ à la charge du budget général**,
- b. pour le S.D.I.S. : 539K€,
- c. pour l'Office du Tourisme : 133K€,
- d. pour le Pays du Perche Sarthois : 122K€,
- e. pour le Centre culturel de La Laverie : 101K€.

A fin 2022, notre Collectivité dispose de finances saines et d'un budget bien équilibré.

Son endettement est faible, ses taux d'imposition, rarement revalorisés, sont très modérés et ses dépenses de fonctionnement sont bien maîtrisées.

Ses activités en forte augmentation avec des dossiers complexes ne peuvent être menées à bien sans l'engagement et l'expertise de ses 26 agents dont je veux saluer la qualité du travail.

En 2023, nous auront à traiter de :

- la **mobilité** et notamment du **co-voiturage**,
- la **Convention opérationnelle de mobilité** à passer avec la Région et la CC de l'Anille et de la Brayre,
- du lancement de l'opération **Habitat Temporaire chez l'Habitant**,
- l'**accessibilité de la gare de LFB** dont les études se poursuivront,
- l'**Opération de Revitalisation de Territoire** dans le prolongement du contrat Petite Ville de Demain,
- du déploiement, suivi par Willy Pauvert, de la **politique de communication** autour de la marque « Perche Émeraude ».

Nous continuerons donc de **porter une ambition** pour l'H.S. et sa population.

Pour cela, j'assume, pleinement, avec les élus une **priorité** : le **développement économique**.

Nous l'avons toujours fait et beaucoup de territoires nous en envie les fruits.

Ils nous permettent, effectivement, de mener des politiques équilibrées entre satisfactions des besoins du moment et préparation de l'avenir.